



Communiqué
Vierzon, le 26 mai 2015

Déclaration de Jean-Claude SANDRIER

*Président de l'association Urgence Ligne POLT
Député honoraire*

La Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse confortée

Le rapport Duron sur l'avenir des lignes TET vient d'être rendu public. Il demande très clairement au gouvernement et à la SNCF de « renforcer » la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse classée parmi les lignes « à fort potentiel ».

C'est exactement ce pour quoi notre association « Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse » milite depuis sa création en janvier 2010.

L'intégrité de la ligne est reconnue ce qui coupe court à toute velléité de tronçonnage. La mise en place de trains neufs est demandée dans les plus brefs délais avec le confort et les services nécessaires à une ligne de 712 km. La plupart des arrêts seraient préservés et s'il est proposé de supprimer 1 aller-retour (AR) de Brive à Toulouse, 2 AR seraient ajoutés de Limoges à Paris.

Par ailleurs, le rapport insiste tout particulièrement sur l'effort supplémentaire à faire sur la ligne POLT en matière d'infrastructure, et propose de porter la somme de 1 à 1,5 milliard d'euros.

Le rapport explique également que moderniser la ligne POLT pourrait éviter de réaliser le barreau Limoges-Poitiers et de faire une économie de plus de 2 milliards.

Notre association qui a été reçue par Philippe DURON et la commission qu'il préside a été en grande partie entendue.

Il reste maintenant à agir. C'est pourquoi nous allons demander – comme cela était prévu – d'être reçu par le cabinet du secrétaire d'Etat des transports M. Vidalies, afin d'examiner la mise en œuvre des mesures comprises dans les deux rapports Duron (le premier datant de juin 2013).

Nous souhaitons désormais l'élaboration d'un schéma directeur de la ligne POLT avec la désignation d'un comité de pilotage ouvert aux associations d'usagers, aux élus et collectivités, aux syndicats qui, aux cotés, de l'Etat et de la SNCF auront à travailler sur un programme de modernisation de la ligne et à sa mise en œuvre.

L'urgence du changement de matériel, l'accroissement de l'effort pour les infrastructures, la qualité et la fréquence des dessertes étant parmi les points prioritaires. La question des prix du billet doit également faire l'objet d'un examen sérieux. Tout cela afin d'améliorer la fréquentation, ce qui ne sera rendu possible que par un haut niveau de qualité.